

En Bref

| | | |
|----------|-------------------------------|--|
| Colza | Charançon de la tige du colza | <ul style="list-style-type: none"> Placer les cuvettes jaunes à hauteur de végétation dans les parcelles et les relever hebdomadairement. Apporter une attention particulière à la reconnaissance des charançons piégés pour ne pas les confondre, le charançon de la tige du chou n'étant pas nuisible pour le colza. Maintenir une surveillance dans les parcelles, notamment dans les parcelles où des piégeages ont déjà été réalisés. Conditions climatiques prévues bénéfiques aux vols massifs et aux pontes. |
| | Carences en manganèse | Un cas de carence en manganèse a été signalé cette semaine en Ille-et-Vilaine sur une parcelle de blé. Les sols soufflés ou avec des pH trop élevés et une pluviométrie déficitaire sont très favorables à l'apparition de cette carence. Les plantes atteintes sont le plus souvent réparties en foyers irréguliers. Il est alors important d'intervenir rapidement dès lors que l'observation a été faite. |
| Céréales | Taupins | Des attaques de taupins ont également été observées régulièrement dans des parcelles situées dans le nord de l'Ille-et-Vilaine. Les attaques se répartissent en foyers dans la parcelle. Il est observé un jaunissement du feuillage, notamment de la feuille centrale. |

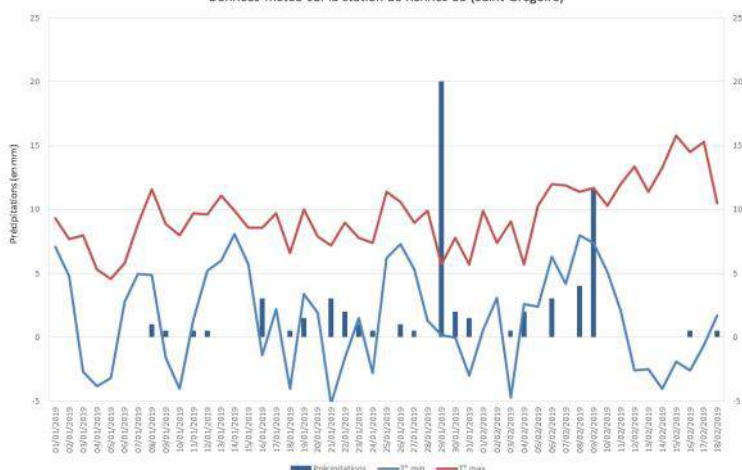
Légende des risques : Risque faible ● Risque moyen ● Risque fort ●

Infos utiles

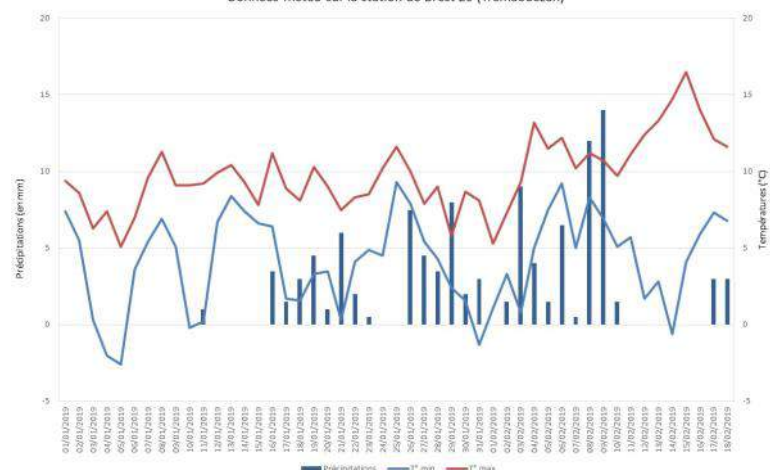
| | |
|--------------|---|
| Zoom sur ... | <ul style="list-style-type: none"> Le charançon de la tige du colza Le charançon de la tige du chou La mise en place de la cuvette jaune dans les parcelles de colza |
|--------------|---|

Météo

Données météo sur la station de Rennes 35 (Saint Grégoire)



Données météo sur la station de Brest 29 (Trémaouézan)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er janvier et le 18 février 2019 pour les villes de Rennes (35) et Brest (29).

Source : Demeter

COLZA

31 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 10, Finistère : 5, Ille-et-Vilaine : 7, Morbihan : 9).

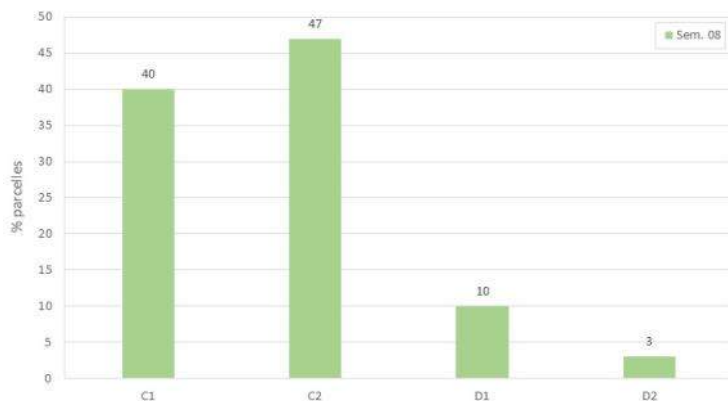
Stades

Stade moyen : C2 (entre-nœuds visibles. On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles : c'est la tige).

Stade minimum : C1 (reprise de végétation. Apparition de jeunes feuilles)

Stade maximum : D2 (inflorescence principale dégagée. Boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles). Une seule parcelle est présente à ce stade. Elle est localisée dans le Morbihan et a été semée le 22 août 2018.

Pour la plupart des parcelles du réseau, la reprise de végétation est amorcée et les parcelles présentent un bon état végétatif. Dans certaines parcelles, des zones d'hydromorphie sont présentes, se traduisant par une disparition des pieds de colza, un pourrissement des pieds ou un rougissement des feuilles.



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultats des piégeages : sur 26 parcelles observées, des charançons ont été piégés dans 5 cuvettes (20% des cuvettes relevées) avec en moyenne 9 charançons par cuvette (de 1 à 13 individus piégés). Les piégeages sont essentiellement réalisés en Ille-et-Vilaine.

Période et seuil indicatif de risque :

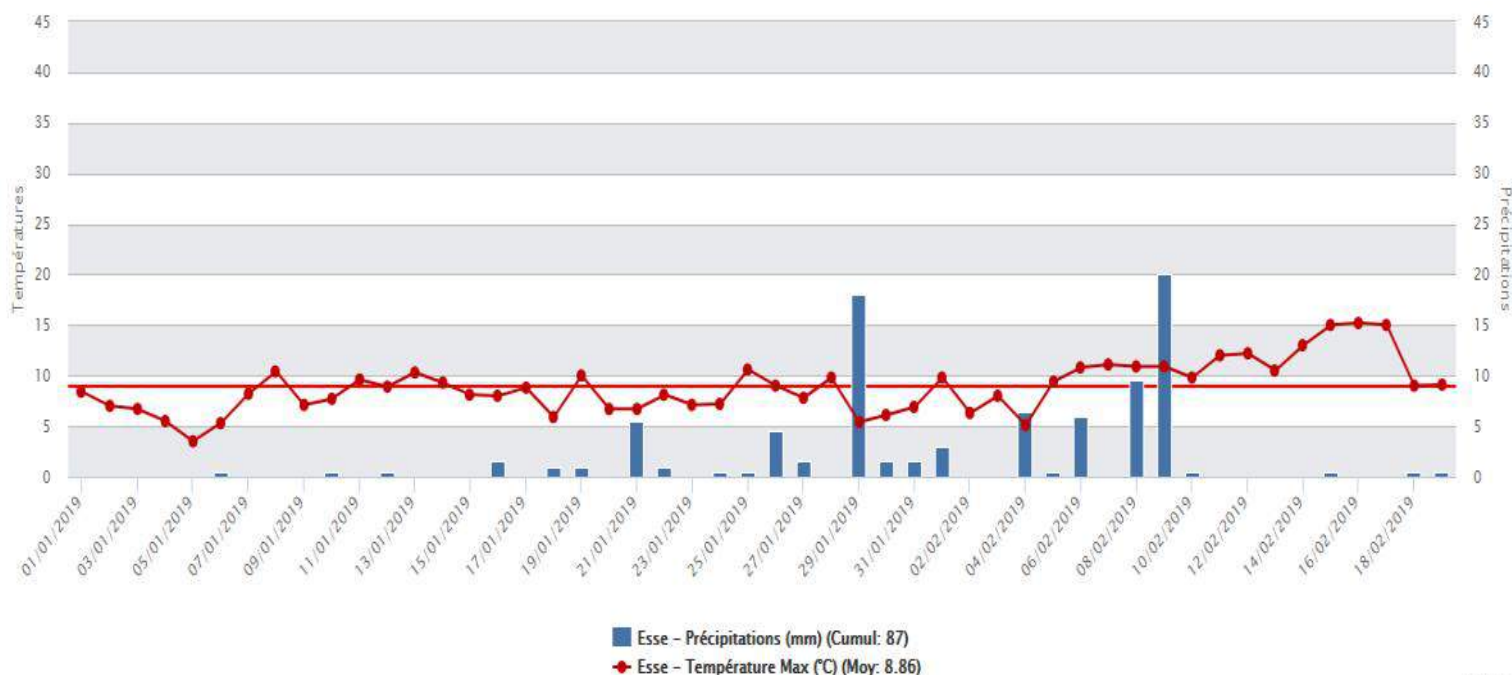
De C2 (entre-nœuds visibles) à E (boutons séparés).

Le risque est avéré lorsque l'on conjugue la présence de tige tendre et la présence de femelles aptes à la ponte (condition liée aux températures : dans un contexte climatique normal, 8 à 10 jours après des arrivées significatives dans les parcelles).

Modèle de prévision :

D'après le modèle de prévision Expert, consultable sur le site de Terres Inovia qui permet de mettre en alerte vis à vis du risque des ravageurs au printemps, les vols ont démarré pour l'ensemble de la région et les conditions climatiques sont favorables aux vols et aux pontes.

Données météorologiques pour la station d'Essé (dpt. 35) pour la période du 01/01/19 au 19/02/19 (source : Demeter)



Les vols de charançons de la tige du colza débutent si plusieurs conditions sont réunies : journées sans vent, ensoleillées et des températures autour de 9 – 10 °C. Avant le 20 février, si ces conditions sont réunies 3 jours à suivre, les vols se déclenchent et après le 20 février, un seul jour suffit. D'après le graphique d'Essé ci-contre, les vols ont débuté depuis la semaine dernière au vu des conditions climatiques enregistrées. A partir de 12 °C, les vols se généralisent.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques de la semaine dernière (journées calmes, ensoleillées, sèches et températures supérieures à 9 °C) ont été favorables à une sortie des charançons de la tige du colza. Des piégeages ont été enregistrés cette semaine et une majorité des parcelles du réseau sont dans la période de sensibilité. Les prévisions climatiques annoncées pour les jours à venir (journées ensoleillées, sans vent et températures douces) sont propices à un vol généralisé.

Le risque est **fort** pour les parcelles où des captures ont été réalisées et **faible** pour les autres parcelles.

Il est important de mettre en place une surveillance en installant une cuvette jaune dans les parcelles et en la relevant hebdomadairement.

Dans les parcelles, des charançons de la tige du chou ont été également piégés dans 7 parcelles (environ 30% des parcelles), avec en moyenne 5 charançons par cuvette (de 1 à 13 individus). Ce charançon n'est pas nuisible pour la culture.

Il est donc important de bien différencier les deux charançons (cf. ci-dessous).

Importance de reconnaître le charançon de la tige du colza et de le différencier du charançon de la tige du chou

Les premiers ravageurs à apparaître dans les parcelles de colza au printemps sont des charançons : le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou. (cf. photos ci-dessous)

La différenciation entre ces deux espèces de charançon est indispensable car le charançon de la tige du chou, **considéré comme non nuisible pour le colza**, accompagne souvent le charançon de la tige du colza dans les cuvettes.

Il est essentiel de faire attention à bien identifier les individus présents pour ne pas les confondre.

Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une cuvette jaune (outil indispensable pour piéger ces insectes) mais également de les laisser sécher pour bien apprécier les différences de couleur entre les deux espèces car mouillés, les charançons semblent noirs tous les deux.

Charançon de la tige du colza
Source : Terres Inovia



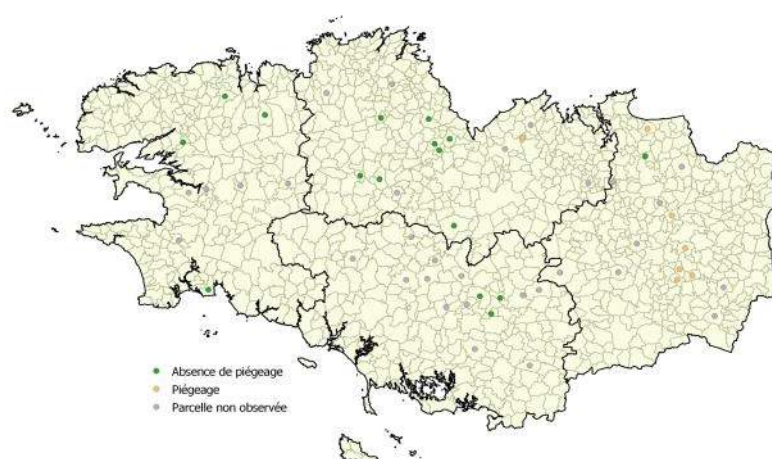
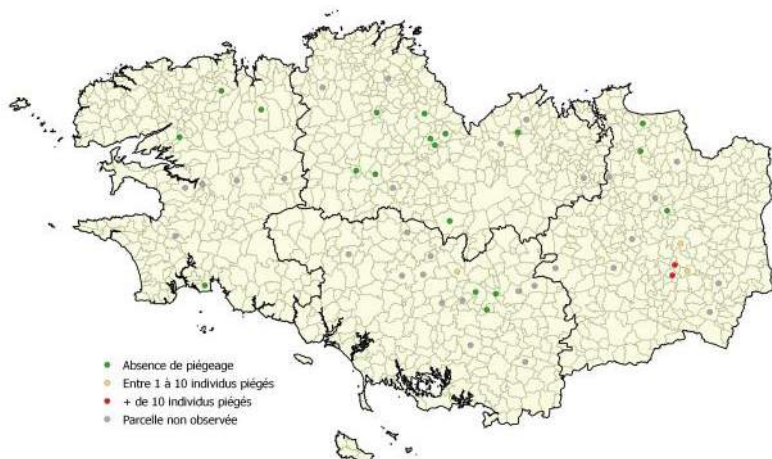
Charançon de la tige du chou
Source : Terres Inovia



Attention à bien différencier le charançon de la tige du colza (bout des pattes noirs) et le charançon de la tige du chou (bout des pattes roux). Ce dernier est très fréquent dans les parcelles en Bretagne.

Données de piégeage pour le charançon de la tige du colza (19-02-19)

Données de piégeage pour le charançon de la tige du chou (19-02-19)



ZOOM SUR ...

Charançon de la tige du colza

Description :

C'est le plus gros charançon (3 à 4 mm) nuisible sur le colza. Il est de couleur gris cendré, de forme ovale et le bout des pattes est noir.

Facteurs favorables à son activité :

Les conditions favorables aux vols sont une température maximale journalière supérieure à 9°C, des précipitations nulles et absence de vent. Avant le 20 février, les vols sont possibles si ces conditions sont réunies trois jours de suite et après le 20 février, si les conditions sont réunies un seul jour. Les vols seront massifs si le réchauffement est net et plus échelonnés si le réchauffement est incertain.

Dégâts :

Les dégâts sont dus aux pontes dans les tiges. Ces œufs présents dans les tiges provoquent un renflement, une déformation voire un éclatement longitudinal.

Cet insecte est historiquement peu présent en Bretagne. Ces dernières années, il a surtout été observé dans le quart sud est de l'Ille-et-Vilaine.

Méthode de surveillance :

La cuvette jaune est l'outil indispensable pour détecter l'arrivée des charançons dans les parcelles car l'observation sur les plants est difficile. Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau supérieur de la végétation.



Charançon de la tige du colza
Source : Terres Inovia

Charançon de la tige du chou

Description :

Ce charançon est plus petit (3 mm). Il est de couleur noir avec une pilosité rousse très importante. Une tache blanchâtre est visible à l'œil nu sur l'abdomen quand l'insecte est sec. L'extrémité des pattes est rousse.

Facteurs favorables à son activité :

Les conditions favorables aux vols sont une température supérieure à 12°C et un temps calme.

Dégâts :

Les dégâts liés aux adultes sont insignifiants. Le colza peut supporter une population importante de larves.

Cet insecte est très fréquent en Bretagne.

Méthode de surveillance :

Piégeage en cuvette jaune. Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau supérieur de la végétation.

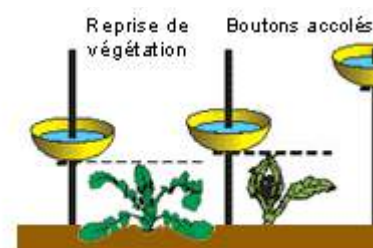


Charançon de la tige du
chou
Source : Terres Inovia

Mise en place de la cuvette jaune dans les parcelles de colza

(cf. schéma ci-contre)

- Placer la cuvette dans les parcelles de colza à 10 m de la bordure.
- La remplir d'eau associée à un mouillant (type liquide vaisselle) pour faciliter les captures.
- Fixer la cuvette sur un piquet d'une hauteur de 1.5 à 2 m pour que la hauteur soit facilement réglable.
- Remonter la cuvette en cours de culture afin que le fond de la cuvette soit toujours positionné au-dessus de la végétation.



Pose de la cuvette jaune
Source : Terres Inovia

Autres signalements

- La présence de **larves d'altises d'hiver** (grosse altise) a été signalée dans les parcelles du réseau : en moyenne 13% des plantes touchées ou 1 larve par plante. Les larves sont observées dans les pétioles les plus bas et n'ont donc pas rejoint le cœur de la plante, détruisant ainsi le bourgeon terminal. Aucune parcelle n'a atteint ou dépassé le seuil indicatif de risque.
- Quelques **mélégèthes des crucifères** ont été observés dans les parcelles (25% des parcelles suivies). Mais, à ce stade végétatif de la culture, cet insecte n'est pas nuisible pour la culture.
- Un cas de **hernie des du chou** (Plaine Haute- dpt. 22) a été signalé dans une parcelle : forte fréquence de plantes touchées.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SAS Seyeux.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAIS
Animateurs Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollu-

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.